



Un centre aquatique pour toutes et tous

Dernière mise à jour: 22.11.2023

Le nouveau Centre aquatique est un projet majeur pour la Ville de Carouge répondant tant aux besoins de la population qu'à de nouvelles pratiques aquatiques. Il sera intégré en prolongation du terrain de la piscine de la Fontenette et prévoit la réalisations de trois bassins intérieurs.

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)



DISCOVER CAROUGE

Séance publique d'information, le 28 novembre, à 20 heures, Salle du Rondeau, boulevard des Promenades 26

Les installations aquatiques de la Ville de Carouge, soit la piscine d'été de la Fontenette et celle des Pervenches ne répondent plus aux besoins de la population d'une commune de plus de 23'000 habitants et habitantes, appelée à se développer de manière significative ces prochaines années. Par ailleurs, l'utilisation de ces infrastructures s'élargit aujourd'hui à d'autres pratiques que la seule natation. C'est de ce double constat que le projet d'un nouveau Centre aquatique est né il y a une dizaine d'années. Il s'agit d'un projet majeur pour la Ville de Carouge qui entend privilégier :

- L'accompagnement du développement urbain avec des équipements collectifs performants ;
- Le maintien d'un cadre de vie de qualité reconnu pour ses résidents et résidentes ;
- Le renforcement de l'image et du dynamisme de la Ville de Carouge.

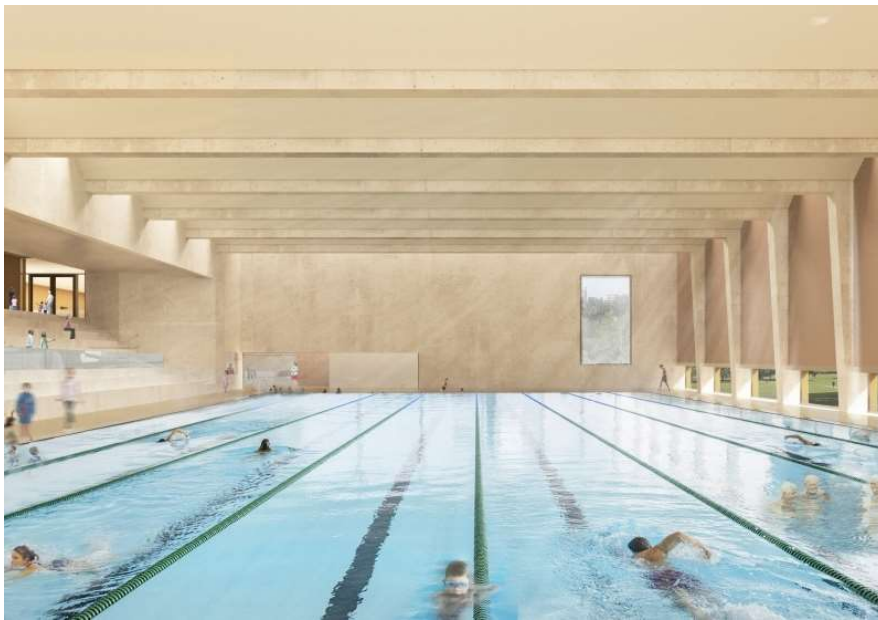
L'équipement visera à :

- répondre à un maximum de besoins pour toutes les catégories d'utilisateurs et utilisatrices
- répondre à des usages variés par la flexibilité des équipements
- améliorer l'accueil et le confort du public
- élargir les prestations de service et d'activités physiques offertes

Les publics cibles sont :

- **Scolaire:** la direction de l'enseignement scolaire primaire (DIP) prévoit un accroissement des effectifs scolaires ces prochaines années et s'attache à permettre l'apprentissage de la natation à tous les enfants scolarisé-e-s ;
- **Sportif:** clubs, nageur-euse-s régulier-ère-s, adeptes des nouvelles pratiques sportives telles la gymnastique aquatique, la nage synchronisée, etc ;
- **Grand public:** la nage de loisir et d'apprentissage, la détente, les activités ludiques en famille, avec de jeunes enfants.

Au vu du territoire dense de Carouge, de l'impossibilité de trouver un terrain adéquat, le choix de la réalisation de ce centre à l'emplacement de la piscine de la Fontenette s'est imposé. Le projet consiste en une extension de l'infrastructure existante à la Fontenette, construite, rappelons-le, en 1964 – c'était la première piscine publique de Genève en dehors de Genève-plage et des Bains des Pâquis.



Vue de la halle sportive

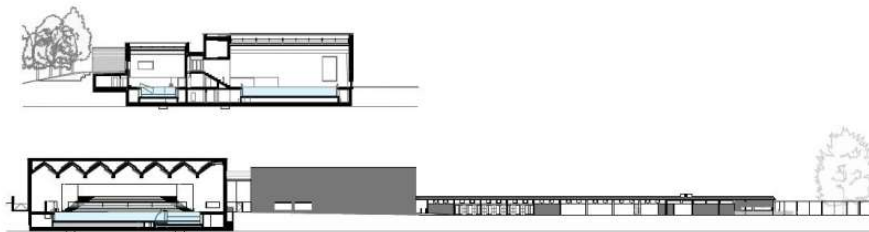
Ainsi, La Ville de Carouge a lancé un concours d'architecture en 2018 pour le réaménagement du parc et des piscines extérieures de la Fontenette et pour la construction de bassins intérieurs. Le choix du jury s'est porté sur le projet des architectes carougeois Aeby Perneger & Associés. Ce dernier a l'avantage de garder une partie de la structure existante (les vestiaires hommes) et d'aligner de nouvelles constructions sur le même axe (à l'emplacement des vestiaires femmes), soit perpendiculairement à la route de Veyrier. Cette implantation ménage le parc existant et permet de conserver des perspectives sur l'Arve et sur les falaises de Champel depuis la route de Veyrier. Le projet prévoit la construction de trois bassins couverts, abrité chacun dans une halle sur mesure, adaptée à un usage différencié. Ce dispositif offre une relative indépendance à chaque bassin et apporte une grande souplesse dans la gestion des différents publics du centre aquatique.

- **Halle sportive:** elle comprendra une piscine de 33 mètres, permettant la pratique règlementaire du water-polo, équipée avec une séparation rétractable aux 25 mètres et un fond mobile pour les 8 mètres restants pour l'apprentissage de la natation. Au final, deux bassins pourront être utilisés en même temps. Cette halle pourra aussi accueillir du public lors de compétitions de natation ou de water-polo avec une tribune de près de 250 places.
- **Halle d'activités:** grâce à son fond mobile, elle permettra la pratique de la gymnastique aquatique sous toutes ses formes comme l'aquabike et l'aquafitness ainsi que l'apprentissage de la natation, des bébés nageurs aux adultes en passant par les scolaires.
- **Halle loisir:** elle comprend plusieurs bassins de récréation destinés aux familles et jeunes enfants avec des aménagements pour les non-nageur-euse-s, comme des pataugeoires, des bancs, une banquette à bulles etc.

Un esprit intimiste et introverti domine l'ambiance intérieure. Un toit en dents de scie (appelés sheds) permet la diffusion d'une lumière zénithale naturelle, alors que les fenêtres basses offrent une vue sur l'extérieur, sans que jamais le soleil direct ne gêne la pratique sportive et compétitive. L'ensemble comportera plusieurs volumes dont les gabarits extérieurs feront écho à ceux du quartier, facilitant ainsi leur intégration dans le tissu bâti du voisinage. La piscine extérieure sera rénovée mais restera inchangée à l'exception du toboggan qui sera remplacé par une structure plus moderne. Les espaces verts seront réaménagés avec une densification de l'arborisation notamment aux abords du tunnel des CFF.



[Téléchargez le plan](#)



Téléchargez le plan de coupe

Coûts et chantier

Le crédit de construction final a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 21 novembre 2023. Il s'élève à 73,5 millions de francs. Une fois le crédit et l'autorisation de construire en force, les travaux devraient commencer au printemps 2024 et durer jusqu'au printemps 2027. L'implantation du centre aquatique sur une nappe phréatique impose de réaliser les travaux de terrassement durant les basses eaux de l'Arve, de l'été à la fin de l'hiver. Durant la première année, la complexité du chantier et les nuisances impliquent une réquisition totale du site et la fermeture complète de la piscine d'été. Les possibilités d'une ouverture restreinte avec des équipements d'accueil provisoires vont être étudiées pour les deux années suivantes.

Durant les travaux, les plages d'ouverture de la piscine des Pervenches seront élargies pour assurer une plus large mise à disposition de son bassin à la population.

LA MAIRIE DE CAROUGE

Place du Marché 14
1227 Carouge

mairie@carouge.ch

CAROUGE À VOTRE SERVICE

Place du Marché 14
1227 Carouge

T +41 22 307 89 87



Tous nos horaires d'ouverture

SUIVEZ CAROUGE SUR

2023 - Ville de Carouge | [Mentions légales](#) | [Crédits](#)